



SANTE-ENVIRONNEMENT EN GUYANE : **PRSE 2024-2028**

5 axes stratégiques, 26 actions :

**La Guyane s'engage, face aux enjeux de santé du territoire,
grâce à une approche intégrée « santé environnement »**



La Guyane a franchi une étape institutionnelle importante avec la signature officielle du **Plan Régional Santé Environnement 2024-2028**. Porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la préfecture de Guyane et la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), ce plan est l'aboutissement de deux années de réflexion et de travaux participatifs avec les acteurs du territoire qui ont permis la déclinaison du plan en 26 actions répondant aux préoccupations locales. Avec un coût estimatif global¹ de **3 millions d'euro**, le plan vise à mieux comprendre, anticiper et réduire les risques sanitaires liés aux facteurs environnementaux.



Mobilisant institutions, collectivités, experts scientifiques, associations, réseaux associatifs (GPS, GRAINE), professionnels de la santé et de l'environnement, le PRSE est désormais structuré par ses cinq axes stratégiques et prêt à être décliné en actions concrètes sur le terrain.

Adrien ORTELLI, Responsable du Service Santé-Environnement à l'**ARS**, a souligné la nature collaborative de cette démarche :



 *La signature du plan est un moment important qui vient officialiser 2 ans de travaux. C'est l'aboutissement d'un travail partenarial très fort entre les collectivités, l'ARS, les services de l'Etat, les experts et la société civile.* 

Marion TISSIER, Coordonnatrice du PRSE (GPS), souligne la nécessité de mettre en valeur la dynamique en place :



 *Le PRSE illustre concrètement, et sur des enjeux propres à la Guyane, l'approche intégrée santé environnement. Cet évènement signature aujourd'hui est aussi l'occasion de mettre en valeur la **dynamique générée autour de ce PRSE 2024-2028** qui contribue de la mobilisation continue des acteurs et de leur envie d'aller encore plus loin.* 

¹ Hors actions liées à la stratégie métaux lourds (programme spécifique)

David SACOTTE (BURGEAP-GINGER, AMO lors de l'élaboration du PRSE) explique le cheminement de la réflexion menée pour aboutir au PRSE :



*Il y a eu une première phase de diagnostic, avec également la création d'un **GRSE**, un Groupe Régional Santé Environnement qui a été constitué. Cela a été suivi de plusieurs sessions d'ateliers pour définir les priorités puis ensuite trouver et définir les actions. On a également lancé un questionnaire par web pour interroger le grand public, on a fait travailler les l'Association des Jeunes Élus de Guyane... on a vraiment fait travailler la société civile.*



L'engagement des institutions dans le PRSE

La signature officielle du PRSE est avant tout un acte politique fort, marquant le consensus des institutions et leur engagement pour le déploiement de cette approche intégrée santé environnement.

Des acteurs exigeants et engagés

Patricia SAÏD, Vice-Présidente de la **CTG** déléguée à la Santé et à la Solidarité, a ouvert la cérémonie en saluant la collaboration et l'ambition du plan. Elle s'est engagée à veiller à ce que ce plan soit appliqué au mieux et jusqu'à son terme, au bénéfice de la population guyanaise :



*Si j'ai un souhait à exprimer, c'est qu'il soit **suivi d'effets**, puisque nous avons des expériences concernant les PRSE précédents [...] Il traduit notre ambition commune : **mieux comprendre, anticiper et réduire les risques sanitaires liés à notre environnement**, tout en favorisant un cadre de vie plus sain et plus durable pour les Guyanaises et les Guyanais.*



Les engagements financiers pris

Laurent BIEN, Directeur Général de l'ARS Guyane a souligné l'importance des engagements financiers pour la bonne réussite du plan.

 Je voudrais remercier tous les financeurs qui se sont engagés dans ce plan, notamment la **Prefecture**, la **Collectivité Territoriale de Guyane**, et **l'ARS**, qui contribuent de manière significative à la mise en œuvre de ce plan, avec **plus d'un million d'euros** d'ores et déjà attribués pour l'année 2025 [...] Cette signature aujourd'hui, c'est une étape, ce n'est pas une fin en soi, c'est le début d'une nouvelle phase, celle de la **mise en œuvre** de toutes ces actions.



Une complémentarité nécessaire avec les plans nationaux

Ivan Martin, Directeur Général de la DGTM, s'est exprimé au nom de la préfecture de la Guyane pour saluer l'engagement de nombreux acteurs dans ce plan régional :



 Le PRSE, c'est surtout l'aboutissement d'un travail de fond. C'est toujours délicat et difficile d'élaborer un Plan Régional Santé Environnement [...] je tiens à saluer l'ensemble des acteurs qui sont engagés dans cette démarche au long cours pour aboutir à ce plan stratégique et à cette séquence de signature qui est fondamentale.



Il a insisté sur la vocation du plan à apporter des réponses aux enjeux locaux, dans le souci de la complémentarité avec les politiques nationales :

 Je pense que le PRSE a pour vocation de bien s'assurer que l'essentiel des enjeux fondamentaux locaux soient pris en compte et d'y répondre concrètement à travers une ou des actions particulières, par exemple sur les questions de **contamination par les métaux lourds, d'accès insuffisant à l'eau potable, de prévalence de certaines maladies infectieuses, qui sont des spécificités locales...**



Ariane FLEURIVAL, Présidente du **GRSE** et du CESECE de Guyane, a également remercié la mobilisation générale et souligné l'ambition stratégique du PRSE 4 :



Ce plan n'a pu voir le jour que grâce à l'investissement de tous les partenaires, toutes les institutions, et les membres du Groupe Régional Santé Environnement (GRSE), qui, pendant ces 18 mois de travail, ont mobilisé leurs expertises, leurs compétences, leur temps, pour pouvoir faire aboutir cette feuille de route stratégique.

*Ce PRSE 2024-2028 est le premier plan à l'échelle du territoire à avoir été élaboré dans l'approche « **One Health** », ou « **Une Seule Santé** ». Ce concept reconnaît que la santé des humains, des animaux et des écosystèmes sont étroitement liés. [...] Il est une illustration forte de la mobilisation de tous autour d'une ambition commune : réduire les inégalités environnementales et sociales de santé.*



Les grands AXES du PRSE

Le PRSE concentre ses premiers efforts sur les défis environnementaux les plus critiques en Guyane, en s'appuyant sur une multitude d'acteurs tels qu'autorités publiques, collectivités, scientifiques, associations, professionnels de la santé ou de l'environnement, pour affiner la connaissance, surveiller, améliorer la coordination, former et sensibiliser.

Axe 1 - « Vivre dans un environnement favorable à la santé »

Cet axe prévoit d'améliorer la connaissance de la qualité de l'air intérieur, de renforcer les compétences déchets des élus, d'encourager un urbanisme favorable à la santé et de sensibiliser sur les conséquences du dérèglement climatique.

Une convention de financement d'une action sur la qualité de l'air intérieur a été signée en séance entre ATMO Guyane, la CTG et l'ARS. Le président d'**ATMO Guyane** a illustré le manque de conscience généralisée sur le sujet :



Nous prenons soin de nos « petits poumons » — nos enfants et petits-enfants — et de nos « grands poumons », c'est-à-dire nous-mêmes. Mais prêtons-nous vraiment attention à l'air qu'ils respirent ? Récemment, dans une salle climatisée réunissant une dizaine de personnes, les mesures de CO₂ effectuées à l'aide d'un micro-capteur ont été révélatrices.

Une simple remarque s'est imposée : « *Et si on ouvrait un peu la fenêtre pour aérer ?* »



L'action pilote prévue dans le cadre du PRSE vise à **étudier et à sensibiliser** sur les risques liés à la saturation en dioxyde de carbone (CO₂) et aux polluants intérieurs, notamment dans les établissements recevant du public et les écoles.

Axe 2 - « Réduire les inégalités territoriales »

Cet axe cible trois déterminants environnementaux, facteurs d'inégalités territoriales de santé environnementale : l'accès à l'eau potable, la question de l'assainissement et les expositions aux métaux lourds. Il doit permettre d'agir sur la réduction ou la connaissance des expositions environnementales.

Stéphanie MAHÉ, Adjointe au chef de service prévention des risques et industrie extractive à la **DGTM** (Direction Générale des Territoires et de la Mer), a souligné l'importance de ce plan pour la planification :



*Un tel plan est important parce qu'il donne le **cadre de toutes les actions santé environnement pour les quatre prochaines années**. On a remarqué, lorsque l'on a fait l'état des lieux, que l'on **manquait cruellement de connaissance sur certains sujets** [comme les métaux lourds].*



Axe 3 - « Réduire l'impact des maladies vectorielles et zoonotiques »

Fondé sur l'approche "**Une seule santé**" (*One Health*), cet axe vise à mieux anticiper et gérer les risques sanitaires en tenant compte des interconnexions entre santé humaine, animale et environnementale. Les priorités incluent la lutte et les stratégies de prévention contre les **maladies vectorielles et zoonotiques** (Dengue, Zika, chikungunya, leptospirose...) et le renforcement du **réseau de surveillance animale** pour anticiper et contrôler l'émergence de nouveaux pathogènes.

Benoît de Thoisy, biologiste et vétérinaire, spécialiste de la faune guyanaise et des risques associés, a insisté sur la nécessité d'une approche intégrée.



 *Les zoonoses ne respectent pas les frontières administratives. Notre travail, à l'interface entre la faune sauvage et la santé humaine, montre que nous devons anticiper, et non seulement réagir. L'Axe 3, avec son approche 'One Health', reconnaît officiellement que la santé environnementale doit inclure la surveillance animale pour garantir la sécurité des populations. C'est un pas immense pour la recherche appliquée.* 

L'analyse des déterminants environnementaux permet de souligner l'impact des actions humaines sur l'augmentation du risque sanitaire. L'association Guyane Nature Environnement, financée par l'ARS dans le cadre du PRSE a dressé un constat alarmant :

 *Plus de 50 % des signalements de point de dégradation environnementale concernent les déchets, soit plus de 600 cas depuis 2021. Ces déchets sauvages [...] favorisent la prolifération des moustiques et des rongeurs, et par là, la prolifération des maladies vectorielles et zoonotiques [comme la Leptospirose].* 

Axe 4 - « Développer une culture partagée en santé-environnement »

Cet axe vise à **renforcer les connaissances et la synergie** entre acteurs sur l'approche intégrée santé environnement. Il prévoit des actions de **formation**, des groupes de travail et d'échanges avec l'objectif de créer des passerelles entre tous les types d'acteurs de la santé et de l'environnement. Pilier de l'**acculturation à la santé-environnement**, cet axe est largement porté par le secteur associatif.

Une coordination spécifique pour le PRSE 2024-2028 (GPS)

La création et le financement d'un poste de coordinatrice régionale, incarné par **Marion TISSIER** et porté par l'association **GPS**, ont été formalisés, via la signature d'un accord de partenariat entre GPS, l'ARS, la Préfecture et la CTG.

Fanny GRAS, Directrice de **GPS** (Guyane Promotion Santé), a rappelé l'engagement historique de l'association :



*Cet engagement s'inscrit dans l'intérêt historique de GPS pour les questions de santé-environnement, suite aux sollicitations de nos partenaires. Nos activités passées illustrent bien cela : **création de la mallette Santé-Environnement, accompagnement de la Croix-Rouge** sur la formation et les outils liés aux maladies hydriques et vectorielles [...]*

*Accueillir Marion Tissier, la coordinatrice du PRSE, est un grand plaisir. Sa présence favorise une **culture santé environnement partagée** au sein de notre équipe.*



Marion TISSIER parle d'un rôle d'entraînement de l'axe 4 :



*L'objectif de cet **axe 4 transversal**, est à terme de faire émerger **d'autres initiatives**, puisque les acteurs vont être de plus en plus familiers avec cette vision intégrée de la santé environnement. [...] Le PRSE prévoit par ailleurs la mise en place de **deux nouveaux appels à projets** en santé environnement et le fait de favoriser les échanges autour de cette thématique devrait permettre aux acteurs de mieux y répondre. [...] Au travers de la mise en œuvre du PRSE, on encourage le décloisonnement des secteurs de la santé et de l'environnement, on crée des **passerelles entre différents types d'acteurs** et ce que l'on espère, c'est que le succès du PRSE soit ensuite un **tremplin pour l'essaimage d'encore plus d'actions** en SE à l'avenir ».*



Le Partenariat Stratégique GRAINE-GPS



Cette acculturation passe par la mutualisation des forces associatives des réseaux GRAINE et GPS, respectivement en environnement et en santé. La signature d'une convention de partenariat a officialisé le renforcement du lien entre **ces deux réseaux**.

Gérald MANNAERTS, Directeur du **GRAINE**, a souligné l'aboutissement d'une collaboration de longue date :



*L'amitié et la vision commune entre le GRAINE et GPS ne sont pas nouvelles. [...] Mais c'est le Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) qui a permis à cette collaboration de prendre une dimension **institutionnelle et de se structurer**.*



Cette formalisation se traduit par une **représentation mutuelle** au sein des Conseils d'Administration, garantissant selon lui que leur « actions futures seront menées avec une vision globale et une efficacité renforcée. »

Fanny Gras (Directrice de GPS) a conclu sur cette synergie :



*Les résultats de cette collaboration sont déjà palpables et attestent de notre capacité à agir concrètement : « atelier de la recherche » sur la **qualité de l'eau**, matinée d'échange de pratiques sur l'aller-vers et la pollution liée aux déchets, pour les acteurs de nos 2 réseaux. Nous ne faisons pas que parler de santé-environnement ; nous la mettons en œuvre, dans l'éducation et sur le terrain.*



L'accord signé entre les deux réseaux prévoit notamment l'intégration de la thématique **santé environnement** au Festival Alter'yana du GRAINE et la mise en place de formations spécialisées, confirmant que le PRSE est avant tout une stratégie d'action pour la Guyane.

Axe 5 - « Améliorer la qualité des ressources alimentaires des guyanais ».

Cet axe porte l'ambition d'une **alimentation durable, saine et de qualité pour la population guyanaise**. Il encourage notamment le **soutien à l'agriculture locale durable**, une alimentation durable, équilibrée et de qualité dans la restauration collective et une réflexion vers l'**autosuffisance alimentaire** du territoire.

L'Autonomie Alimentaire, les PANCS une Priorité Stratégique

Ghislain CARIOU, Chargé de mission à la **DGTM/DEAAF**, service de l'Alimentation, a souligné la vulnérabilité actuelle de la Guyane :



Aujourd'hui, plus de 80 % de ce que nous consommons est importé. Et donc cette dépendance nous rend vulnérables : elle entraîne une hausse des prix, des risques de rupture d'approvisionnement.



L'objectif est clair : « améliorer la qualité de notre alimentation, soutenir nos producteurs locaux et **réduire les inégalités d'accès** à une nourriture saine. »

Concrètement, cela passe par la mise en œuvre d'un Plan Territorial d'Alimentation des Établissements Secondaire (PTADES), l'élaboration d'une **charte de qualité sur le marché** de Cayenne pour renforcer la confiance des consommateurs, la formation des professionnels de la restauration scolaire, la valorisation d'une filière locale durable, l'animation de la réflexion sur l'auto-suffisance alimentaire.

Valorisation des PANCS, la Ressource Oubliée

Dans le cadre du PRSE, la DEAAF apporte son appui à l'action de développement des **Plantes Alimentaires Non Conventionnelles (PANCS)**. **Philippe JACOLOT**, de l'Antenne Ouest Guyane du SALIM (**DEAAF**), en collaboration avec l'Association APOGU, a détaillé l'ambition de ce projet de longue haleine :



L'objectif est double : l'**autonomie alimentaire** grâce aux PANCS et aux cultures traditionnelles, et **faciliter l'accès, particulièrement aux familles en précarité alimentaire**, à une alimentation durable, peu onéreuse et bonne pour la santé.



Dans le cadre du PRSE, le projet prévoit la réalisation d'études techniques et financières concernant un atelier de **transformation** des PANCS, des activités de promotion des PANCS via des ateliers de **cuisine ludique et pédagogique** pour le public et les écoles, et une **cuisine partagée** en coworking pour les professionnels.

Léo SIPESTEIN, Président de l'**Association APOGU**, a salué ce soutien :



L'Association APOGU fédère plus de 200 agriculteurs. La convention que l'on va signer aujourd'hui, va désormais permettre aux agriculteurs de s'impliquer dans ce projet. On va travailler avec les partenaires à sa mise en œuvre et également sur le volet communication et éducation ».



Pour conclure :

La Vigilance des Opérateurs de Terrain

Adrien ORTELLI – ARS a décrit la philosophie de pérennisation du plan :



*L'idée de ce plan, c'est de partir sur des **actions qui ont été élaborées en commun**, sur lesquelles il y a un consensus, afin que cela leur donne **plus de force pour avancer**.*

*On espère maintenant aller au bout d'un maximum de ces actions sur une **période de quatre ans**, avant de rentrer dans une logique d'évaluation et de corriger ce qui a pu moins bien fonctionner, voire, de changer de cap.*

*Certaines actions impliqueront nécessairement une **coopération avec les états voisins**. Je pense à une action en particulier qui vise à étudier la faisabilité d'une nouvelle stratégie de **lutte contre la propagation de maladies par les moustiques**, utilisée au Brésil et qui suscite l'intérêt d'autres régions/états de l'Amazonie/des Caraïbes.*

.



Si les discours institutionnels marquent un engagement fort, la réelle mise en œuvre des actions et l'adaptabilité des solutions recherchées au territoire spécifique de la Guyane restent les points d'attention pour le succès du PRE.

Pour Marion Tissier, le PRSE est un document qui peut, dans une certaine mesure, être évolutif :



Au fur et à mesure de l'avancement des actions, on verra peut-être la limite de certaines d'entre-elles ; le rôle du pilotage et de la coordination c'est aussi d'accompagner les acteurs à trouver les meilleures réponses possibles sur le terrain...



Le PRSE 2024-2028 est ainsi lancé sous le signe de l'expertise, de l'investissement et de la coordination. La mise en œuvre des cinq axes, de l'air que l'on respire à l'eau que l'on boit, sera désormais le véritable baromètre de cette ambition collective.

